



Innovation  
that excites

## NISSAN ASSISTANCE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES CONDITIONS GÉNÉRALES

Pendant la période de validité de la garantie véhicule neuf, vous pouvez bénéficier du service NISSAN ASSISTANCE 24 heures sur 24, toute l'année, dimanches et jours fériés inclus.

Le service NISSAN ASSISTANCE est fourni par un partenaire de Nissan Europe et est disponible dans les pays suivants : Albanie, Andorre, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France\*, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, Cité du Vatican.

Si la panne se produit dans une enclave ou sur une île appartenant à l'un des pays listés ci-dessus, vous bénéficiez uniquement du service basique. Si une réparation sur place est impossible, le véhicule est remorqué jusqu'à un concessionnaire Nissan (véhicules électriques) local ou un atelier local si aucun concessionnaire Nissan (véhicules électriques) ne se trouve à proximité.

\* sauf : territoires français d'outre-mer

### SERVICE BASIQUE

Si votre véhicule est immobilisé suite à un incident couvert par la garantie, un incident non couvert par la garantie ou un accident, composez le numéro de téléphone imprimé sur le certificat de garantie. Le premier objectif est de déterminer si le problème peut être résolu à partir d'instructions transmises par téléphone. Si la résolution du problème par téléphone s'avère impossible, vous bénéficiez de l'un des deux services basiques suivants :

- Réparation sur place
- Remorquage jusqu'à un réparateur Nissan véhicules électriques

Le premier objectif est de réparer votre véhicule sur place, et si cela s'avère impossible, votre véhicule sera remorqué jusqu'à un réparateur Nissan véhicules électriques ou jusqu'à un point de recharge/au domicile (en cas de batterie Li-ion déchargée). Vous pouvez choisir le réparateur Nissan véhicules électriques ou le point de recharge/le domicile si ceux-ci sont situés dans un périmètre de 50 km du lieu de la panne. Si cette distance est supérieure à 50 km, votre véhicule est remorqué jusqu'au réparateur Nissan véhicules électriques ou au point de recharge le plus proche.

### SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

Si votre véhicule est remorqué jusqu'à un réparateur Nissan véhicules électriques et ne peut pas être réparé le jour même, vous bénéficiez de l'un des quatre services supplémentaires suivants.

1. Poursuite du voyage : Début ou poursuite du voyage ou retour au domicile pour le conducteur et les passagers, et retour chez le concessionnaire afin de récupérer le véhicule réparé pour le conducteur (ou une personne choisie par le conducteur).

- train / bateau (1ère classe)

- taxi jusqu'à 50 km

- avion, si la durée du trajet en train est supérieure à 8 heures (classe économique)

- transports publics

Il est possible de combiner les moyens de transport indiqués ci-dessus. Les frais liés au transport local entre le concessionnaire où le véhicule peut être réparé et la gare, l'aéroport, l'hôtel, l'agence de location de voitures sont couverts.

2. Véhicule de remplacement : jusqu'à réparation du véhicule pour un maximum de trois jours ouvrés avec kilométrage illimité. Lorsque le véhicule doit être remorqué jusqu'à un centre de réparation LiB, vous bénéficiez de 3 jours ouvrés supplémentaires. Les frais de carburant et de péage sont à la charge de l'utilisateur. Dans le cas d'un véhicule de location, le versement d'une caution peut être demandé. Le véhicule de remplacement sera un véhicule de segment C. Un véhicule de remplacement ne peut pas être utilisé à des fins commerciales (par exemple poursuite d'une activité).

3. Hébergement : Si la panne se produit à plus de 50 km du domicile et que vous souhaitez attendre la fin de la réparation du véhicule. Jusqu'à réparation du véhicule pour un maximum de trois jours ouvrés dans un hôtel 3 étoiles, petit déjeuner compris pour le conducteur et les passagers.

4. Rapatriement : Si, suite à une panne survenue à l'étranger, le véhicule ne peut pas être réparé dans un délai de 3 jours ouvrés suivant son arrivée chez le réparateur Nissan véhicules électriques, le rapatriement du véhicule / du conducteur / des passagers / des bagages peut être organisé si nécessaire. Dans ce cas, le rapatriement doit être organisé dans un délai de 4 jours ouvrés après l'arrivée du véhicule chez le réparateur Nissan véhicules électriques. S'il est impossible de prévoir en l'espace d'une journée qu'un véhicule ne peut pas être réparé dans un délai de 3 jours ouvrés, le rapatriement peut être combiné à l'un des trois services mentionnés ci-dessus si nécessaire.

### **DURÉE DU SERVICE NISSAN ASSISTANCE**

Si vous faites effectuer l'entretien de votre véhicule chez un réparateur Nissan véhicules électriques, vous bénéficiez du service NISSAN Assistance jusqu'à la prochaine maintenance planifiée. Vous continuez, par conséquent, de bénéficier de la même couverture décrite dans les chapitres précédents. Pour plus d'informations, veuillez contacter le réparateur Nissan véhicules électriques le plus proche.

### **CONTRAT DE LEASING DE LA BATTERIE**

Si la batterie Li-ion est couverte par un contrat de leasing, la garantie et la procédure de réparation de la batterie Li-ion sont déterminées exclusivement par le contrat du bailleur. Veuillez-vous reporter à votre contrat de leasing pour des détails sur la garantie et la procédure de réparation de la batterie Li-ion offertes par votre contrat de leasing.

### **CLAUSE D'UTILISATION ÉQUITABLE EN CAS DE BATTERIE LI-ION DÉCHARGÉE/ FAIBLEMENT CHARGÉE**

Pendant la période de droit au service NISSAN Assistance, le nombre de services NISSAN Assistance résultant d'une batterie Li-ion déchargée ou faiblement chargée dépend de l'utilisation équitable du véhicule :

A - En cas de non-démarrages répétés ayant des causes plausibles, les services NISSAN Assistance seront fournis.

B - En cas de non-démarrages répétés (par le même conducteur) sans causes plausibles, les services NISSAN Assistance ne seront pas fournis.

Le prestataire des services NISSAN Assistance sera en mesure de porter un jugement équitable fondé sur les meilleures pratiques.

### **LIMITATIONS :**

Le service NISSAN ASSISTANCE ne couvre pas :

- les incidents se produisant suite à une conduite tout-terrain
- les incidents résultant d'un cas de force majeure
- les incidents survenus pendant une participation à des compétitions, rallyes et courses
- les dommages aux marchandises, les blessures physiques ou la perte de revenus découlant d'une immobilisation
- les incidents causés par une action intentionnelle ou un manque extrême de soin de la part du conducteur ou des passagers

- les frais dont le client devrait normalement s'acquitter en cas de déplacement, les assurances, les péages, les frais de stationnement, les repas, etc.

(Réparateur Nissan véhicules électriques = Entité autorisée à vendre ou réparer les véhicules électriques Nissan)

(Point de recharge = Toute source d'énergie ou prise adaptée à la charge du véhicule par le client)

(Centre de réparation LiB Nissan = Réparateur Nissan véhicules électriques habilité à réparer la batterie Li-ion)